



COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, Carnegieplein 2, 2517 KJ La Haye, Pays-Bas

Tél : +31 (0)70 302 2323 Télécopie : +31 (0)70 364 9928

Site Internet : www.icj-cij.org

Communiqué de presse

Non officiel

N° 2007/21

Le 20 septembre 2007

Souveraineté sur Pedra Branca/Pulau Batu Puteh, Middle Rocks et South Ledge (Malaisie/Singapour)

Programme des audiences publiques qui s'ouvriront le mardi 6 novembre 2007

LA HAYE, le 20 septembre 2007. Comme annoncé précédemment, la Cour internationale de Justice (CIJ), organe judiciaire principal des Nations Unies, tiendra des audiences publiques en l'affaire relative à la Souveraineté sur Pedra Branca/Pulau Batu Puteh, Middle Rocks et South Ledge (Malaisie/Singapour) à compter du mardi 6 novembre 2007 au Palais de la Paix, à La Haye, où la Cour a son siège.

Mme le juge Rosalyn Higgins, président de la Cour, ayant estimé ne pas devoir participer au jugement de l'affaire, eu égard au paragraphe 2 de l'article 17 du Statut de la Cour, la présidence en ladite affaire sera assurée par M. le juge Awn Shawkat Al-Khasawneh, vice-président.

Programme des audiences

— Premier tour de plaidoiries

Mardi 6 novembre 2007	10 heures - 13 heures : Singapour
Mercredi 7 novembre 2007	10 heures - 13 heures : Singapour
Jeudi 8 novembre 2007	10 heures - 13 heures : Singapour
Vendredi 9 novembre 2007	10 heures - 13 heures : Singapour
Mardi 13 novembre 2007	10 heures - 13 heures : Malaisie
Mercredi 14 novembre 2007	10 heures - 13 heures : Malaisie
Jeudi 15 novembre 2007	10 heures - 13 heures : Malaisie
Vendredi 16 novembre 2007	10 heures - 13 heures : Malaisie

— Second tour de plaidoiries

Lundi 19 novembre 2007	10 heures - 13 heures : Singapour
Mardi 20 novembre 2007	10 heures - 13 heures : Singapour
Jeudi 22 novembre 2007	15 heures - 18 heures : Malaisie
Vendredi 23 novembre 2007	15 heures - 18 heures : Malaisie

Historique de la procédure

Pour l'historique de la procédure, il convient de se reporter au communiqué de presse n° 2006/38 du 16 novembre 2006, qui peut être consulté sur le site Internet de la Cour (www.icj-cij.org).

*

NOTE A LA PRESSE ET AU PUBLIC

1. Les audiences publiques se tiendront dans la grande salle de justice du Palais de la Paix à La Haye, Pays-Bas. Les téléphones portables et les bips sont admis dans la salle à condition d'être éteints. Tout appareil en infraction sera temporairement confisqué.

2. Une **procédure d'accréditation** est en vigueur pour les **représentants des médias**. Les détails de cette procédure sont fournis dans l'avis aux médias accompagnant le présent communiqué de presse.

3. Les visiteurs individuels (représentants du corps diplomatique et membres du public) ne font pas l'objet d'une procédure d'admission. En revanche, les **groupes de plus de cinq personnes** sont priés de **s'annoncer au préalable** en remplissant le formulaire mis à leur disposition sur le site Internet de la Cour (à droite de l'écran cliquer sur «Assister à une audience» sous Calendrier, puis sur «Formulaire en ligne» sous Admission des groupes).

4. Les comptes rendus des audiences seront publiés quotidiennement sur le site Internet de la Cour, avec un délai approprié pour la publication en ligne des traductions.

Département de l'information :

Mme Laurence Blairon, secrétaire de la Cour, chef du département (+31 (0)70 302 2336)
MM. Boris Heim et Maxime Schoupe, attachés d'information (+31 (0)70 302 2337)
Mme Joanne Moore, attachée d'information adjointe (+31 (0)70 302 2394)